

LES PRUD'HOMMES

Quand les saisir? Avec quelles chances de gagner? Comment gérer la procédure?

Christophe CARRERE

(Cet atelier tiendra compte des évolutions actuellement contenues dans la loi travail)

Objectifs :

- Connaître les règles de Droit applicables à l'instance Prud'Homale.
- Identifier les chances de succès de ceux qui décident de s'engager dans cette voie.

Méthode pédagogique :

- Alternance théorie / pratique.
- Une documentation écrite est remise à chaque participant.

Programme :

1- *L'instance Prud'Homale :*

Les règles de base :

La compétence, le paritarisme, l'oralité, le contradictoire, l'unicité de l'instance, la preuve, les délais pour agir.

Le déroulement de l'instance :

La saisine, le bureau de conciliation et d'orientation, le bureau de jugement, le départage, le référé, les délais de procédure

Les voies de recours (Appel, Cassation).

Ce que la réforme de 2016 a changé.

La gestion du dossier :

Quelle assistance choisir (avocat, représentant syndical, autre...).

Choix de l'avocat, formulation des demandes, les montants à demander, suivi de la procédure, les pièges à éviter...

Les solutions alternatives :

Quand et comment transiger ?

2- *Echanges sur les situations individuelles des participants*

Soit au sein du groupe (pour ceux qui le souhaitent), soit de manière individuelle en fin de séance.

Nombre de participants : 6 à 10 personnes

Horaire : le soir : 18H30 à 21H30

Pour s'inscrire : ch.carrere@gmail.com

Participation aux frais : 12 € à régler sur place

Important : Cet atelier peut être suivi dès le début du cycle Avarap

Animation : **Christophe Carrère**, Président de Chambre (Encadrement) au Conseil des Prud'Hommes de Paris.